



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU lundi 18 novembre 2013
18 heures 30

DL/MG

N° 001610

Service
Aménagement Urbain
- Acquisition de la
parcelle G 13 au lieu
dit de la « Tuilerie » à
la SAFER.

Affiché le :

Le **lundi 18 novembre 2013 à 18 heures 30** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale) M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) donne pouvoir à Mme Véronique GACH, Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint) donne pouvoir à M. Dominique MARIANI-VAUX, Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-François DORE, M. Pierre ELY (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle PITON, Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS : M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint),

La séance est ouverte, Madame Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est exposé au conseil le projet d'acheter la parcelle G n°13 située en zone Naturelle classée au titre de la protection paysagère (NDp) au lieu-dit « Les Tuileries » d'une contenance de 15 a 95 ca au prix de 1 500 € appartenant à la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de créer un aménagement paysager.

Considérant le prix de vente de 1 500 € de la parcelle G 13 contenu dans la promesse de vente,

Vu l'avis favorable de la commission urbanisme et aménagement urbain en date du 17 septembre 2013.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Prend acte de l'acquisition de la parcelle G n°13 située au lieu- dit « Les Tuileries » classée au titre de la protection paysagère (NDp) au lieu-dit « Les Tuileries » d'une contenance de 15 a 95 ca au prix de 1 500 €

Dit, que les frais liés à cette acquisition seront à la charge de la commune.

Dit, que la dépense correspondante est inscrite sur l'exercice du budget en cours.

Mande Monsieur le Maire aux fins de conclure et signer tout document venant en application de la présente en vue de finaliser l'acquisition sus mentionnée.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**